

Snes Info Corse

Bulletin N°83- Décembre 2022

SPECIAL ELECTIONS PROFESSIONNELLES

L'édito

Cher(e) collègues,

Vous connaissez les élus et les élus du SNES, du SNEP, du SNUipp, présents dans les CAPA depuis plusieurs mandats. Vous connaissez leur sérieux dans le suivi des dossiers et leur efficacité. Chacun peut avoir à les solliciter à un moment de sa carrière, que ce soit face au rectorat ou dans l'établissement.

Professeurs agrégés et certifiés, professeurs d'EPS, CPE, Psy-ÉN, nous avons toutes et tous besoin d'une FSU forte pour nous représenter et nous défendre.

Pour les rendez-vous de carrière, les syndicats de la FSU vous informent à chaque étape du processus d'évaluation, ils vous conseillent dans vos démarches, jusqu'au recours en CAPA, car L'évaluation de la valeur professionnelle portée par l'autorité hiérarchique peut être contestée devant la CAPA.

Par ailleurs, La CAPA peut être saisie dès que l'administration oppose un refus à une demande de temps partiel, de congé de formation, de disponibilité ...

Faire valoir ses droits quand on est dans un de ces cas nécessite de faire appel aux conseils des élus du SNES et de la FSU. C'est la seule façon de faire obstacle à l'arbitraire et de ne pas être victime d'une erreur. Les élus du SNES et de la FSU sont formés par leur syndicat et au fait des textes réglementaires. Ils et elles peuvent vous conseiller et vous défendre efficacement.

Les élus du SNES et de la FSU sont présents sur le terrain et vous pouvez les rencontrer au quotidien. Ils et elles sont agrégés, certifiés, professeurs d'EPS, CPE, Psy-ÉN. Ils et elles partagent vos préoccupations et portent vos revendications.

Dans un contexte où le néo-management continue de se développer dans l'Éducation nationale au détriment des conditions de travail, vous pouvez compter sur leur expérience et leur détermination pour vous défendre. Emploi du temps, réunionite, pression pour prendre des heures supplémentaires, refus d'autorisation d'absence ou de stage ... les exemples d'entrave par la hiérarchie sont nombreux. Faire appel aux élus du SNES et de la FSU à l'expertise reconnue est un atout dont vous ne devez pas vous priver.

Par ailleurs, le SNES et la FSU sont au cœur des luttes, contre la réforme du lycée il y a peu, contre les projets de réformes des retraites, pour la revalorisation de nos métiers, sans contrepartie, ni travail supplémentaire.

Le SNES et la FSU portent des valeurs, qu'ils appliquent au quotidien, c'est pour ces valeurs, pour un système éducatif plus juste et démocratique, qu'il faut voter pour les listes du SNES et de la FSU du 1er au 8 décembre.



Dans ce numéro

Edito	1
Liste CAPA	2
Liste CSA	3
Notice de vote -Memento	4

S.N.E.S. INFO CORSE

**BULLETIN D'INFORMATION
DU SNES-FSU DE LA CORSE**

Centre Syndical J. Martinelli

Avenue du Prés. Kennedy
20090 Ajaccio

Tél : 04.95.23.15.64

Fax : 04.95.22.73.88

s3cor@snes.edu

Maison des syndicats

Impasse Patrimoine
2 Rue Castagno
20200 Bastia

Tél : 04.95.32.41.10

Fax : 04.95.31.71.74

s3cor@snes.edu

Site : www.corse.snes.edu

Facebook : SnesCorse

Twitter : @SnesCorse

Directeur de publication
François Buttafoghi

Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022



Du 1^{er} au 8 décembre,
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX
avec les syndicats de la FSU

**VOTER FSU,
C'EST AGIR !**



ENGAGÉ·ES **POUR**
LES PERSONNELS
ET LES ÉLÈVES

LISTE CAPA - ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Prénom	Nom	Etablissement	Corps
Horace	NAPPO	Collège Montesoro - Bastia	Certifié
Pascal	ALBERTINI	Collège La Casinca - Foelli	EPS
Catherine	AGOSTINI	Collège Maria de Peretti - Porto-Vecchio	Agrégé
Jean-Marc	PUPPONI	Lycée Laetitia Bonaparte - Ajaccio	Certifié
Martine	BOSLIGE	Collège Porto Vecchio 2	EPS
François	BUTTAFOGHI	Collège Montesoro - Bastia	Certifié
Nathalie	MARCELLESI	Lycée Fesch - Ajaccio	Certifié
François-Jérôme	BETTINI	Lycée professionnel Fred Scamaroni - Bastia	EPS
Emmanuelle	MARIINI	Collège Campo Vallone - Biguglia	Agrégé
Paule	TOMI	CIO - Ajaccio	Psychologue
Stéphane	GOOSSENS	Lycée professionnel Jean Nicoli - Bastia	CPE
Marie-Claire	SASSETTI	Circonscription d'inspection du 1er de Bastia Cap Nebbiu	Psychologue
Gaëtan	DUFOUR	Collège Laetitia Bonaparte - Ajaccio	Certifié
Laetizia	PATRONI	Lycée professionnel Fred Scamaroni - Bastia	EPS
Sabine	BONNOT-GALLUCCI	CIO - Bastia	Psychologue
Marie-Josèphe	JOBIN	Collège Giraud - Bastia	Agrégé
Florence	COLONNA	Lycée J.P de Rocca Serra - Porto-Vecchio	Agrégé
Jean-Christophe	GRUET-MASSON	Collège Arthur Giovoni - Ajaccio	EPS
Valentin	PERRONE	Lycée technologique Paul Vincensini - Bastia	Certifié
Hélène	TURIBE	Collège Saint Joseph - Bastia	EPS
Joseph-Antoine	CESARI	Lycée Laetitia Bonaparte - Ajaccio	Certifié
Cécile	PHILIBERT	Lycée polyvalent du Fium'Orbu	Certifié
Martine	BANIZETTE	Lycée Fesch - Ajaccio	Certifié
Jean-Jacques	LEANDRI	Lycée Giocante de Casabianca - Bastia	EPS
Florence	SIMEON-BERTONCINI	Collège Pascal Paoli - Ile-Rousse	CPE
Laurence	BRISSET	Lycée Laetitia Bonaparte - Ajaccio	Agrégé
Leslie	PELLEGGRI	Lycée Giocante de Casabianca - Bastia	Certifié
Rosine	KIENON	Collège Montesoro - Bastia	EPS
Vincent	LOVICH	Collège de Bonifacio	Certifié
Jean-Luc	CICCOLI	Collège Philippe Pescetti - Cervione	Certifié
Franck	AGOSTINI	Collège Jean Orabona - Calvi	Certifié
Hélène	LACHAUD	Collège de Bonifacio	EPS
Marie-Line	CAU	Lycée Laetitia Bonaparte - Ajaccio	Agrégé
Louis	DE LA ROSSAT	Collège Saint Florent	Certifié
Maria-Nela	NINO	Collège Porto Vecchio 2	Certifié
Isabelle	RIGAUX	Lycée technologique Paul Vincensini - Bastia	EPS
Marie-Françoise	CANUTTI	Collège Fium'Orbu	Certifié
Pascale	ORTOLI	EREA - Ajaccio	Certifié

LISTE CSA - ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Élection au comité social d'administration académique de l'académie de Corse

Liste présentée par la FSU – Fédération syndicale unitaire

10 titulaires – 10 suppléants (14 femmes – 6 hommes)

1 – M. Fabien MINEO

Professeur des écoles
Ecole maternelle Lucciana Crucetta – Lucciana (720)

3 – M. Pascal ALBERTINI

Professeur certifié d'EPS
Collège Henri Tomasi de Folelli – Penta di Casinca (720)

5 – Mme Dominique PELLEGRIN

Professeure des écoles
Circonscription IEN Ajaccio 1 – Ajaccio (620)

7 – Mme Anna CHIUDINI

Assistante de service social des adm. de l'État
DSDEN de Haute-Corse – Bastia (720)

9 – Mme Sandrine TOULOUSE

Professeure de lycée professionnel
Lycée Jean Nicoli – Bastia (720)

11 – Mme Lena ROSSINI

Professeure des écoles
Circonscription IEN Sartene – Sartene (620)

13 – Mme Florence NICOLAI

Secrétaire administrative de l'EN et l'ES
EREA d'Ajaccio – Ajaccio (620)

15 – Mme Nathalie MARCELLESI

Professeure certifiée
Lycée Fesch – Ajaccio (620)

17 – M. Albert SANTONI

Professeur des écoles
Circonscription IEN Sartene – Sartene (620)

19 – Mme Catherine GRIMALDI

Professeure des écoles
Ecole primaire Charles Andrei – Bastia (720)

2 – M. Jean-Marc PUPPONI

Professeur certifié
Lycée Laetitia Bonaparte – Ajaccio (620)

4 – Mme Catherine AGOSTINI

Professeure agrégée
Collège Maria de Peretti – Porto Vecchio (620)

6 – Mme Laurence OLIVIERI

Secrétaire administrative de l'EN et l'ES
Collège Saint-Joseph – Bastia (720)

8 – Mme Stéphanie GARCIA

Infirmière de l'EN et l'ES
Collège Laetitia Bonaparte – Ajaccio (620)

10 – M. Horace NAPPO

Professeur certifié
Collège Montesoro – Bastia (720)

12 – Mme Martine BOSLIGE

Professeure certifiée d'EPS
Collège Maria de Peretti – Porto Vecchio (620)

14 – Mme Santa MICAELLI

Professeure des écoles
Ecole élémentaire Calloni – Bastia (720)

16 – M. François Jérôme BETTINI

Professeur certifié d'EPS
Lycée Fred Scamaroni – Bastia (720)

18 – Mme Emmanuelle MARIINI













Professeure agrégée
Collège Campo Vallone de Biguglia – Biguglia (720)

20 – Mme Pascale ORTOLI

Professeure certifiée
EREA d'Ajaccio – Ajaccio (620)

**MEMO A CONSERVER !**

CALENDRIER	
Du 13 au 24 octobre	<p>Je <u>vérifie</u> dans mon établissement que <u>je figure sur la liste électorale affichée</u>.</p> <p>J'archive le message, arrivé sur mon adresse @ac-corse.fr qui contient le lien me permettant de créer mon Espace Electeur</p> <p>Je peux créer mon Espace Electeur et définir son mot de passe et sa question-défi en cas de perte du mot de passe. Il me permet également de vérifier que je suis sur la liste électorale et me contester une erreur.</p>
Du 7 novembre au 25 novembre	<p>Je récupère dans mon établissement, ou je reçois à domicile (si je suis en congé divers), <u>ma notice de vote comportant mon Code Unique de Vote</u>, et je la conserve en lieu sûr.</p> <p>Si je suis TZR ou contractuel.le, je pourrai obtenir ce Code depuis mon Espace Electeur</p>
Du 1er décembre au 8 décembre (17h)	Je <u>vote FSU</u> à tous les scrutins auxquels je suis inscrit.e.

QUI VOTE, A QUOI ?					
	CSA Ministériel	CSA Académique	CAPN	CAPA	CCP
Titulaires : Certifié-es, Agrégé-es, CPE, PsyEN, Chaires Sup					
Stagiaires					
Contractuel·les					
AESH, AED					

MON ESPACE ELECTEUR

➔ **Création** : en cliquant sur le lien contenu dans le mail « Elections professionnelles » reçu le 13/10/22 sur ma boîte mail académique. Si vous ne l'avez pas reçu, rendez-vous directement sur <https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>.

➔ **Mémo pour les accès ultérieurs** : Remplissez ce formulaire à la main ou en version électronique, en complétant les 3 zones libres :

Votre identifiant (adresse académique) :	<input type="text"/>
Le mot de passe choisi (12 caractères minimum)	<input type="text"/>
La réponse choisie à la question-défi :	<input type="text"/>